

« Concours RE INVENTER LA PLANETE » 4e édition – Palmarès 2022



« Ce concours est une opportunité offerte par notre cabinet Hege Conseils aux inventeurs qui s'engagent en faveur de l'environnement. Il vise à récompenser 2 lauréats du Grand Est, PME ou personne physique sur le point de démarrer une start-up, à hauteur de 3 000€ chacun, pour une invention visant à améliorer la protection de l'environnement. 2022 marque la 4ème édition de notre concours d'innovation « Ré inventer la planète » en Grand Est »

Frédéric HEGE (Ingénieur des Mines Paris et membre de l'ARISAL)

Conférence



La séance de remise de prix proprement dite a été précédée par une conférence de M. **Evrard de Türckheim**, expert forestier alsacien, qui a partagé ses convictions et son engagement en faveur de la gestion forestière. Président du réseau de forestiers **PRO SILVA**, il promeut une « **sylviculture mélangée à couvert continu** » basée sur le traitement respectueux des écosystèmes forestiers.

Remise de prix

Sur des critères économiques et environnementaux, le jury a choisi deux lauréats :

- La société **MIKROSILER** récupère les particules plastiques

de plus de 20 µm (micromètres) dans les eaux usées en sortie de station d'épuration.

- La société **CIXTEN** valorise la chaleur fatale basse température en exploitant un circuit de dioxyde de carbone à l'état supercritique.

Notre cabinet a récompensé chaque lauréat avec un chèque de 3000€.

Nous remercions tous les participants et félicitons encore une fois les lauréats.

(Voir le compte-rendu en pièce jointe)

Ouverture de la 5e édition 2023

Nous prévoyons l'ouverture de l'édition 2023 du concours **dès le 2 janvier prochain**. N'hésitez pas à postuler et à parler du concours autour de vous !

Pour plus d'informations sur ce concours : hege-conseils.fr/Concours